



RAPPORT ANNUEL **2011** Une année de célébrations

DIRECTION DU SERVICE DE LA POLICE



Ce rapport annuel 2011 est publié par la Direction des communications en collaboration avec la Direction du service de la police de Lévis.

Rédaction : Catherine Lemelin-Simard, Conseillère en coordination opérationnelle, Direction du service de la police de Lévis

Infographie : elancreation.ca

Crédits :

Célébrations Lévis 2011
Centre d'Image St-Jean
Constance Lamoureux
Gilles Boutin
Stéphane Brunet «Scoop»
Xavier Dachez
Ville de Lévis

Impression : Numérix média

Tirage : 300 copies

La Direction du service de la police de Lévis tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène.

Ce document a été imprimé sur du papier 100 % recyclé.



Direction des communications :
2210, chemin du Fleuve, bureau 101
Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

Avril 2012

Table des matières

MOT DE LA MAIRESSE.....	3
MOT DU DIRECTEUR.....	4
MOT DU DIRECTEUR ADJOINT.....	5
L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE LÉVIS.....	7
NOTRE MISSION.....	8
FAITS SAILLANTS 2011.....	9
LE SPVL SE MOBILISE.....	10
POUR ASSURER UN SERVICE DE MAINTIEN DE L'ORDRE, DE PAIX ET DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	10
Par une réponse de qualité aux appels d'urgence des citoyennes et citoyens.....	10
Lors de <i>Célébrations Lévis 2011</i> et des autres événements festifs.....	12
En offrant des patrouilles spécialisées.....	16
En offrant un service à la clientèle.....	18
POUR RÉPRIMER LA CRIMINALITÉ.....	19
Démantèlement d'un réseau de vol de cuivre.....	19
Perquisition de stupéfiants.....	19
Fraudes.....	19
LE SPVL S'IMPLIQUE.....	20
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	20
Notre présence auprès des jeunes.....	20
Notre partage d'informations avec des partenaires importants.....	22
EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	23
Nos brigadières et brigadiers scolaires adultes et juniors.....	23
Les campagnes de sécurité routière menées en 2011.....	24
LE SPVL RAYONNE.....	26
À L'ÉCHELLE PROVINCIALE.....	26
Le programme PRES (Plan de réponse pour des établissements sécuritaires).....	26
Hôte du séminaire Intersection.....	27
Un de nos membres reçoit le Cristal des Prix policiers.....	27
Couverture de la centrale 9-1-1.....	27
À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.....	29
Nos policiers à New York.....	29
Policrière en Afrique.....	29
Prix FRANCOPOL «Prévention de la cybercriminalité».....	29
ANNEXES.....	31
1. Organigramme.....	31
2. Profil de notre personnel.....	32
3. Profil budgétaire.....	33
4. Statistiques opérationnelles.....	35
5. Bilan routier.....	38
6. Évolution des délits et des infractions en 2011.....	39
7. Statistiques des plaintes en déontologie policière (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011).....	40



Mot de la mairesse

Je profite de la publication du rapport annuel 2011 du Service de police de la Ville de Lévis pour souhaiter la plus cordiale bienvenue au nouveau directeur, monsieur Yves Charette.

Dotée d'un service de police compétent, professionnel et surtout animé d'une vision moderne imprimée du sceau de la coopération, la Ville de Lévis se réjouit de l'approche citoyenne principalement axée sur la prévention mise de l'avant pour les années à venir.

Dans un objectif d'offrir aux citoyens et citoyennes des services policiers de qualité et axés sur un déploiement communautaire exemplaire, le Conseil municipal appuie la vision et les valeurs prônées par la nouvelle direction.

La mairesse de Lévis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Roy'.

Danielle Roy Marinelli



Mot du directeur

Quelle fierté et quel plaisir pour moi de prendre connaissance du rapport annuel 2011 du Service de police de la Ville de Lévis! Ce bilan démontre bien la qualité de l'organisation à laquelle j'ai le privilège

de me joindre.

J'espère que 2012 nous permettra, en tant qu'équipe, d'accroître davantage ce sentiment de fierté. Dans la continuité de nos activités, plusieurs défis se présentent à nous, dont celui de nous adapter à un environnement connaissant une croissance extraordinaire pour mieux répondre aux enjeux socioéconomiques qui touchent la population lévisienne.

Pour relever ces défis, je suis convaincu que nous saurons faire preuve d'innovation et d'engagement.

Merci à la population de Lévis, aux membres du conseil de la Ville et à l'équipe du SPVL de me permettre de travailler à vos côtés, au développement de notre communauté.

Yves Charette

Directeur



Mot du directeur adjoint

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2011 des activités du Service de police de la Ville de Lévis.

Ayant œuvré comme directeur intérimaire du 30 septembre 2010 au 22 janvier 2012, je considère qu'il est de mise de vous faire part des principales activités tenues durant l'année 2011.

Pour notre organisation, 2011 fut une année incomparable, marquée par plusieurs grands événements, dont le plus mémorable fut sans aucun doute les *Célébrations Lévis 2011*. C'est avec une grande fierté que nous avons repris ce thème pour vous présenter notre bilan annuel. En nous inspirant des orientations de *Célébrations Lévis 2011* (se connaître, se reconnaître et se faire connaître), nous avons regroupé nos réalisations en trois sections : la mobilisation de l'ensemble de l'organisation, notre implication auprès de la communauté et notre rayonnement provincial et international.

Événement unique et rassembleur, les *Célébrations Lévis 2011* nous ont servi de tremplin pour repousser nos limites et nous dépasser en tant qu'organisation.

Par exemple, avec le spectacle de Rod Stewart, nous avons fait face au plus gros événement d'exception à survenir sur notre territoire, et ce, tout en maintenant nos activités régulières. La visite du couple princier a été un événement très court qui nous a demandé une préparation très minutieuse.

En 2011, nous avons également complété l'implantation du système de billetterie électronique. Ce projet est le résultat d'un travail d'équipe au sein de notre organisation ainsi qu'avec différentes directions de la Ville et des partenaires externes. Cette innovation technologique nous a permis d'améliorer nos pratiques.

Nous avons aussi été l'hôte du séminaire Intersection, durant lequel nous avons accueilli près de 300 participantes et participants pour discuter et partager autour du sujet de la police communautaire. L'organisation et la préparation de cet événement sont le fruit de plusieurs mois de travail et de collaboration avec différents partenaires.

L'année 2011 fut une année sans précédent! Devant les défis que nous avons à relever, notre organisation policière a adopté une gestion mobilisatrice afin d'impliquer l'ensemble de ses membres et de développer d'excellentes relations avec de nombreux partenaires.

Les *Célébrations Lévis 2011* se voulaient un événement rassembleur pour accroître le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à leur ville. Ces événements nous ont permis de consolider notre esprit d'équipe et, de plus, nous avons réussi à maintenir un service de grande qualité pour la population de Lévis.

Nous pouvons être fiers du travail que nous avons accompli. Nous avons eu à affronter plusieurs défis, et nous les avons relevés en équipe et avec brio!

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce rapport annuel, et plus particulièrement madame Catherine Lemelin-Simard, pour son excellente contribution.

Claude Pelletier
Directeur adjoint



L'environnement de la ville de Lévis

Lévis, avec sa vue majestueuse sur le fleuve, le Château Frontenac, les chutes Montmorency et l'Île d'Orléans, est la deuxième ville québécoise où il fait bon vivre, selon le palmarès du magazine *Money Sense*.

Lévis est en pleine croissance! Sur le plan de la démographie, la population lévisienne était évaluée, en 2011¹, à 137 394 habitantes et habitants. Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population lévisienne s'établirait à 150 000 habitantes et habitants dès 2020; il s'agit là d'une augmentation de plus de 9% sur une période de 10 ans.

Sur le plan territorial, des 444 km² formant la ville de Lévis, 10% sont urbanisés, 48% sont cultivés, 36% sont sous un couvert forestier alors que les milieux humides comptent pour 6% du territoire. Le réseau routier compte presque 1 200 km et gagnera probablement en importance au cours des prochaines années.

Sur le plan économique, notre ville connaît l'un des taux de chômage les plus bas de la province. Selon le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Lévis est la ville québécoise de plus de 100 000 habitantes et habitants ayant le meilleur développement économique et offrant des perspectives d'emploi très encourageantes. La croissance que nous observerons dans les prochaines années devrait donc se produire dans un contexte des plus favorables.

Lévis est une ville de coopération. Avec plus de 40 coopératives évoluant sur notre territoire, l'esprit de coopération est ancré dans les origines des Lévisiennes et Lévisiens.

Avec toutes ces caractéristiques enviables, Lévis connaît un faible taux de criminalité : ce qui lui a d'ailleurs mérité le titre de la grande ville la plus sécuritaire au Québec, selon la revue *Maclean's*. Bien qu'il s'agisse d'une excellente position, en tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous entendons demeurer proactifs vis-à-vis tous les changements qui toucheront notre ville au cours des prochaines années, afin de bien répondre aux besoins de la population.

1. Source : « Décret de population 2011 », n° 1069-2010, *Gazette officielle du Québec*, 8 décembre 2010



Notre mission

Le Service de police de Lévis (SPVL) a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur tout le territoire de la ville de Lévis. Il procure des services visant à prévenir le crime et les infractions, à appréhender les personnes auteures de ces actes, à protéger les personnes et les biens, à contrer tout geste de nature à troubler la tranquillité, la paix et l'ordre dans la ville, à maintenir un climat de sécurité et à faire respecter les lois et les règlements.

Par une présence policière permanente sur l'ensemble du territoire, le Service de police répond aux besoins de la population à l'intérieur du mandat qu'il détient du conseil municipal. Dans une perspective communautaire, il privilégie le rapprochement avec la population, les partenariats avec les organismes du milieu, la résolution des problèmes ainsi que le renforcement des mesures préventives afin de limiter le nombre de victimes de crimes et de favoriser le sentiment de sécurité de la population desservie.

À cette fin, le Service dispose des pouvoirs conférés par les règlements municipaux, le Code pénal et les différentes lois provinciales et fédérales. L'exercice de ces pouvoirs se fait dans le respect et la promotion des droits des personnes et des chartes qui en sont gardiennes.





Faits saillants 2011

- En 2011, notre service de police a démontré à nouveau son savoir-faire en matière de sécurité. Maintes activités organisées dans le contexte de *Célébrations Lévis 2011* lui ont permis d'être présent sur le territoire. Que ce soit lors de *Lévis au Cube* et du *Grand rassemblement familial* en janvier 2011, en passant par la visite du couple princier, les événements signatures *Célébrons Lévis 2011* en juillet, le *Concert au crépuscule* en août, jusqu'à *La Grande Rentrée* en septembre, **notre service de police était présent à tous les événements festifs lévisiens pour assurer la sécurité des milliers de festivalières et festivaliers, du territoire et de la circulation.**
- Nous sommes fiers de pouvoir affirmer que, malgré le fait que le volume de circulation a été plus important en 2011, principalement lié à l'achalandage et à la grande participation des citoyennes et citoyens aux célébrations, nos données démontrent des résultats en dessous de la moyenne des autres années en termes d'accidents. **Un bilan routier positif pour l'année 2011 peut donc être dressé!**
- En matière d'optimisation de nos pratiques, notre service de police, en collaboration avec la Cour municipale et le Service des technologies de l'information, a déployé un système fonctionnel de billetterie électronique en 2011. **Ce projet a nécessité une organisation rigoureuse permettant d'atteindre, voire de dépasser les objectifs initiaux. En effet, un taux d'émission de 96% a été atteint par l'intermédiaire de la billetterie électronique.** Nous avons également équipé deux motocyclettes des mêmes fonctionnalités. Soulignons que l'implication et la contribution de l'ensemble du personnel des trois directions a permis la réussite du projet.
- L'année 2011 fut une année unique à plusieurs égards. **En tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous avons eu de nombreux défis à relever.** Et nous l'avons fait avec brio! Les *Célébrations Lévis 2011* et la visite royale ont notamment demandé l'implication et le travail de l'ensemble de notre organisation. **En jetant un regard sur 2011, tous les membres de notre organisation peuvent être fiers d'avoir contribué de près ou de loin à cette année hors du commun,** le travail de notre équipe au Service de police a contribué au rayonnement de la ville tout entière.



Le SPVL se mobilise

Pour assurer un service de maintien de l'ordre, de paix et de sécurité publique

Par une réponse de qualité aux appels d'urgence des citoyennes et citoyens

Lorsqu'une résidante ou un résidant de Lévis compose le 9-1-1, son appel est répondu par l'une ou l'un des 34 répartitrices et répartiteurs de la centrale 9-1-1 de Lévis. Ce membre du personnel valide alors l'adresse, la nature de l'appel de la personne ainsi que ses coordonnées. Tous les appels 9-1-1 font l'objet d'une carte d'appel, tout comme les appels administratifs nécessitant un déplacement des intervenantes et intervenants d'urgence. Il arrive que des appels reçus sur les lignes téléphoniques administratives soient des appels potentiellement «urgents», comme les appels des compagnies d'alarme.

Une fois la carte d'appel créée, la personne responsable de la répartition assigne celle-ci aux policières et policiers ainsi qu'aux autres intervenantes et intervenants d'urgence requis. Le responsable de la répartition demeure en communication avec l'appelante ou l'appelant pour soutenir la personne dans le besoin et obtenir plus d'informations à ajouter à la carte d'appel, jusqu'à ce que les membres du Service de police arrivent sur les lieux. Puisque ceux-ci reçoivent les cartes d'appel sur leur ordinateur véhiculaire, la répartitrice ou le répartiteur effectue le pont entre la personne dans le besoin et les membres du Service de police.

Les appels transférés par la répartition au Service de police sont de diverses natures, allant d'un accident de la circulation à une demande d'assistance à une personne, en passant par des demandes de surveillance policière au signalement d'une infraction qui aurait été commise. Vous trouverez un aperçu détaillé de la nature des appels relatifs aux interventions policières reçus par la centrale 9-1-1 à l'annexe 4.1.

Il arrive que la centrale 9-1-1 doive faire face à des événements météorologiques importants. Le 28 août 2011, la tempête Irène a occasionné un nombre d'appels record. Des arbres déracinés aux fils électriques décrochés, des ameublements de patio éparpillés sur les terrains aux toitures de maison endommagées, les dégâts causés par les rafales de vent ont tenu bien occupés les répartitrices et les répartiteurs de la centrale 9-1-1. Plus de 160 cartes d'appel, chacune d'entre elles reliant un appel et une intervention, ont nécessité la présence des intervenantes et des intervenants de la Ville, soit un volume huit fois plus important que la moyenne pour une période similaire.

Les responsables de la répartition sont le premier maillon de la chaîne pour répondre aux appels des Lévisiennes et Lévisiens. Parmi tous les appels d'urgence provenant du territoire de la ville de Lévis reçus en 2011, la répartition en a basculé 48 482 (84 %) vers notre service de police, 6 251 (11 %) vers les services ambulanciers et 2 775 (5 %) vers le Service de la sécurité incendie. D'ailleurs, nos policières et policiers ont répondu à chacune des cartes d'appel créées par les répartitrices et répartiteurs, en plus de se déplacer sur les lieux de plusieurs événements relevant des services incendie et ambulancier.

Par une transmission de dossiers de qualité à la cour

Lorsque nos patrouilleuses et patrouilleurs se déplacent lors d'un appel, ils assurent un service d'aide, d'ordre et de protection à la communauté. Leur intervention est essentielle pour la suite du processus judiciaire. À la suite de leur intervention, l'équipe de la patrouille initie un dossier qui permettra de rassembler toutes les informations pertinentes à l'événement. En 2011, dans un souci d'exercer un meilleur suivi de ces dossiers, nous avons amélioré leur traitement interne. À cet effet, le cheminement des dossiers, avant leur transfert aux différentes cours de justice et lorsqu'ils nous reviennent du tribunal, a été revu pour nous permettre d'assurer un meilleur contrôle de la qualité, notamment en transférant de main à main un dossier pour lequel un complément d'information est nécessaire. Ainsi, les dossiers qui parviennent à la cour sont de meilleure qualité, et lorsqu'un complément est nécessaire, le retour à la cour s'en trouve accéléré.

Par un accompagnement personnalisé des victimes de violence conjugale

Lorsque le dossier est acheminé devant les tribunaux, le SPVL agit pour le respect des victimes et de leurs besoins. C'est pourquoi, en 2011, nous avons étendu notre accompagnement personnalisé à la cour pour les victimes de violence conjugale. Pour chacun de ces dossiers, un membre du bureau des enquêtes y est dorénavant assigné pour la durée des procédures judiciaires. Ce dernier prend le temps de déterminer les besoins de la victime pour l'orienter vers les ressources appropriées. Un suivi l'informant du cheminement et de l'évolution de son dossier devant les tribunaux est alors effectué. En soutenant ainsi la victime durant tout le processus judiciaire, il se crée un lien de confiance très fort; de nombreuses victimes ont exprimé leur reconnaissance et leur gratitude pour la qualité du soutien et de l'aide qu'elles ont reçues de notre service de police.

Ainsi, de la réception de l'appel de la citoyenne ou du citoyen jusqu'à la cour, notre service de police mobilise ses ressources afin d'offrir un service de qualité. Que ce soit par le travail des membres des équipes de la répartition, de la patrouille, des enquêtes, de la direction ou du personnel administratif, chacun des contacts avec la population est important pour la réalisation de notre mandat.



Lors de *Célebrations Lévis 2011* et des autres événements festifs

L'année 2011 fut une année remplie de «célébrations»: le 375^e anniversaire de la Seigneurie de Lauzon, le 150^e anniversaire de la fondation de Lévis et le 10^e anniversaire de la nouvelle ville de Lévis. Comme cadeau, il a été offert à la population un événement unique et rassembleur: *Célebrations Lévis 2011*. Un événement se déroulant sur toute l'année et offrant une programmation variée et haute en couleur: une première à Lévis!

En tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous avons partagé et vécu ces célébrations ensemble, avec vous.

Que ce soit dès le coup d'envoi des célébrations, avec *Lévis au Cube* et le *Grand rassemblement familial* les 15 et 16 janvier 2011, en passant par l'événement à grand déploiement que fut *Célebrons Lévis 2011* les 28, 29 et 30 juillet au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, et le *Concert au crépuscule* du 20 août au fort Numéro-Un, jusqu'à *La Grande Rentrée* du 2 au 4 septembre au Parc du Rigolet, notre service de police était présent à tous les événements festifs lévisiens pour s'occuper de la sécurité du territoire, de la circulation ainsi que de la sécurité des milliers de festivalières et festivaliers.

Le Concert au crépuscule a eu lieu le 20 août 2011 au fort Numéro-Un, où une quarantaine de musiciennes et musiciens ont interprété des pièces militaires, populaires et classiques, et qui ont accompagné deux artistes de renom, Marc Hervieux et Mario Pelchat. Une parade aux flambeaux et un magnifique spectacle pyromusical ont clôturé la soirée. Lors de cet événement, une foule record s'est massée dans l'enceinte du Fort ainsi que sur le terrain, ce qui a demandé une bonne gestion de la foule et de la circulation.

Des événements gravés dans notre mémoire

Célébrons Lévis 2011!

Les 28, 29 et 30 juillet 2011, les célébrations ont atteint leur point culminant avec *Célébrons Lévis 2011* et la présentation de trois spectacles : *Terre des Héros* le 28 juillet, *Lévis Danse*, avec le grand retour des *Feux d'artifice Tanguay-Desjardins*, le 29 juillet, et finalement, *Rod Stewart* le 30 juillet. Pour cette occasion, le Centre de congrès et d'expositions de Lévis a été entièrement réservé par les organisatrices et organisateurs de l'événement. Pour la Ville de Lévis, il s'agissait de la première expérience en tant qu'hôte et promoteur d'un spectacle d'envergure tel que celui du célèbre Rod Stewart. Pour notre service de police, il s'agissait de la plus grosse mesure d'exception que nous ayons eue à gérer depuis notre création.

Le défi était de taille! Assurer un service d'ordre lors de cet important rassemblement tout en nous assurant de maintenir la paix et le bon ordre sur l'ensemble du territoire et réunir près de 80 000 personnes dans un périmètre restreint situé dans une zone commerciale, bordé par des artères principales, et des entrées et sorties d'autoroute: voilà la mission que nous avons accomplie!

Pour ce faire, le Service de police a élaboré un plan d'opération regroupant les quatre grands axes suivants :

- 1) assurer la gestion des opérations régulières;
- 2) assurer la gestion de la circulation;
- 3) assurer la sécurité, la paix et le bon ordre sur le site;
- 4) être en mesure de répondre à un autre événement d'envergure.

Un plan stratégique pour chaque axe a été développé et comportait différentes phases d'intervention.

Afin de relever ce défi, nous avons mobilisé l'ensemble de nos ressources. Par exemple, nos membres en moto assuraient la circulation alors que l'équipe des enquêtes était disponible sur le site afin de pouvoir agir rapidement en cas de besoin. Nos policiers relationnistes s'occupaient de faire le point avec les médias sur le travail des membres du service policier. Ils informaient la population, par l'intermédiaire des médias, de l'évolution de la mise en place des entraves à la circulation tout au long de la fin de semaine d'activités. Notre unité de renseignements criminels gardait un œil sur les médias sociaux afin de s'assurer qu'aucun mouvement de manifestation ne se préparait. À la centrale 9-1-1, nous avons réservé un répartiteur pour répondre en priorité aux appels en lien avec les célébrations. Le personnel du soutien administratif a lui aussi contribué au bon déroulement de l'événement en s'occupant notamment des horaires, des équipements et des factures.

Ainsi, la bonne préparation à l'événement, en collaboration avec plusieurs partenaires, a permis à notre service de police de faire face au plus gros événement d'exception à avoir lieu sur notre territoire. Une foule approximative² de 80 000 personnes s'est réunie pour assister au spectacle de Rod Stewart, qui s'est déroulé sans incident.

Lors de la dernière soirée, le spectacle de Rod Stewart s'est terminé à 23 h. À 23 h 20, il n'y avait plus personne sur le site. À 23 h 40, il n'y avait plus de piétonnes ou de piétons dans les rues. Et à minuit, il n'y avait plus de voitures dans le périmètre d'opération et les travaux publics ramassaient les barrières de circulation.

2. Il est impossible de déterminer le nombre précis de spectatrices et de spectateurs, puisqu'il s'agissait d'un spectacle gratuit et que le comité organisateur n'avait mis en place aucun système de contrôle.

Le SPVL a innové

La coordination de tous ces effectifs et partenaires a aussi été tout un défi. Pour ce faire, le SPVL a utilisé une structure de déploiement et de commandement comme il ne l'avait jamais fait auparavant. Cette structure comportait deux postes de commandement (PC), un en gestion de site et un autre en gestion de la circulation. Ces effectifs policiers étaient coordonnés par un centre opérationnel unifié sur site (COUS) où prenaient place tous les partenaires du SPVL : la Sûreté du Québec, la Société de transport de Lévis, l'Agence de la santé et des services sociaux, le Service des travaux publics de la Ville, les promoteurs du spectacle, les policiers des relations publiques, le Service de la sécurité incendie, la Police du CN, des représentantes et représentants des enquêtes, l'agence de sécurité Sirois et un représentant du Service des technologies de l'information de la Ville de Lévis.

Ne possédant pas de locaux pour un centre de coordination policier, le SPVL a innové pour en aménager un dans une salle de conférence du Centre de congrès et d'expositions de Lévis. Il y avait des écrans pour retransmettre les images des caméras installées pour faire la gestion du site et de toute la circulation en périphérie. Tous les ordinateurs et les moyens de communication étaient présents pour nous permettre d'opérer efficacement. Même en cas de panne d'électricité, nous étions en mesure de continuer les opérations. De plus, la ville était bien protégée, puisque l'Organisation municipale de la sécurité civile s'était mobilisée au centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) pour être prête à répondre à un autre événement d'envergure sur le territoire de la ville de Lévis. Le SPVL était aussi présent à ce centre de décision.

Plus gros événement d'envergure à avoir lieu sur notre territoire, *Célébrons Lévis 2011* a représenté un beau défi : avoir une structure d'exception tout en maintenant une structure régulière pour les interventions sur l'ensemble de notre territoire. Le SPVL a mobilisé tous les acteurs, a travaillé en équipe et a fait preuve d'innovation et de créativité, notamment en transportant l'équipe du service policier en autobus nolisé de la Société de transport de Lévis.

La qualité de notre travail nous a même valu la reconnaissance d'un proche de l'organisation de Rod Stewart :

"I just wanted to say a big thank you to yourself and your colleagues of the Levis Police; it was a real pleasure to work with such a professional service.

Please pass on my good wishes to all of the officers from the Police & Fire that kept us safe at the Rod Stewart concert.

I hope to work with you again

My Best Regards

Andy Cotton"



Visite du couple royal

Le 3 juillet 2011, nous avons eu l'immense honneur de recevoir, au fort Numéro-Un, la visite du prince William et son épouse, Kate Middleton, de passage à Québec, lors de leur première visite officielle depuis leur union.

Au grand plaisir des milliers de personnes réunies dans l'enceinte du fort Numéro-Un, le couple princier a pris un bain de foule décontracté d'une trentaine de minutes. C'est avec une grande générosité que le couple royal a serré les mains et échangé avec les gens présents.

Dans l'histoire de notre service de police, cette visite est l'événement le plus court qui a demandé le plus de préparation! En effet, la gestion de cet événement d'envergure a demandé une importante planification avec d'autres partenaires policiers tels que la Gendarmerie Royale du Canada, la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Québec. D'ailleurs, la gestion de l'événement s'est faite de manière partagée: dès que le couple fut sur notre territoire, c'est nous qui assumions le commandement des opérations. Une fois sur le pont Pierre-Laporte, ce commandement fut redonné au Service de police de la Ville de Québec.

Au sein de notre organisation, l'ensemble du service s'est mobilisé pour cette visite. Par exemple, la patrouille, tant en automobile, en moto, en vélo et à pied, a assuré le maintien de l'ordre sur le site et ses alentours. Tous ont assuré la sécurité des automobilistes et des piétonnes et piétons touchés par les fermetures de rues. L'unité de renseignements criminels a aussi été mobilisée pour surveiller les médias sociaux à la recherche d'un éventuel mouvement de manifestation. Un de nos policiers relationnistes a accueilli les nombreux journalistes en provenance de partout dans le monde et les a regroupés en un endroit bien précis dans l'enceinte afin qu'ils puissent faire leur travail, tout en permettant aux gens de profiter de la présence du couple. Bref, ce fut une visite historique et unique, dont nous nous souviendrons pour y avoir participé avec fierté.

Comité consultatif des grands événements

Afin de bien répondre à la sécurité des citoyennes et citoyens, nous participons au Comité consultatif des grands événements (CCGE) qui a pour rôle de favoriser la coordination interdirection et la mise en œuvre d'événements d'envergure impliquant directement ou indirectement la Ville de Lévis. De façon plus spécifique, ce rôle consiste à évaluer, coordonner, accompagner et favoriser la réalisation d'événements d'envergure sur le territoire de Lévis.

Le CCGE permet, entre autres, de réunir et de coordonner les compétences et les ressources au sein de la Ville, et d'évaluer adéquatement leur implication dans la réalisation d'un événement, notamment en ce qui a trait aux services municipaux (disponibilités matérielles, humaines et financières), à la sécurité, à l'accessibilité et aux retombées économiques.



En offrant des patrouilles spécialisées

Notre présence sur le territoire de Lévis et notre participation aux événements spéciaux ne seraient pas les mêmes sans le soutien de nos patrouilles spécialisées. Que ce soit en moto, en vélo, en motoneige ou en VTT, cette présence sur notre territoire constitue une belle opportunité pour créer un effet positif auprès de la population par la visibilité et la proximité, et ce, tant pour assurer la sécurité du territoire que la sécurité routière.

Les membres de ces patrouilles ont aussi la chance de sensibiliser la population à faire preuve de prudence en tant qu'usagers et usagers de nos routes, sentiers et pistes cyclables. En effet, nos patrouilles spécialisées permettent d'assurer la circulation lors d'un événement spécial tant sur les voies publiques que sur les pistes cyclables ou les sentiers de motoneige et de VTT. Leur présence permet également de vérifier, par exemple, l'état des sentiers provinciaux, d'assurer une signalisation adéquate et de faire les recommandations nécessaires, ainsi que de répondre aux besoins des bénéficiaires. Qu'il s'agisse de motos, de motoneiges, de VTT ou de vélos, une sensibilisation au respect des lois et règlements, à l'état de leur véhicule ainsi qu'au respect de la propriété privée et de l'environnement est effectuée afin de préserver la qualité de vie de tous.

Avant de présenter plus en détail chacune de nos équipes de patrouille spécialisée, soulignons que les Lévisiennes et Lévisiens peuvent également compter sur le travail d'une unité de sécurité routière dont le mandat principal est, bien sûr, d'assurer la sécurité routière. Que ce soit pour un problème de circulation lié à un événement ou à un accident, ou encore pour assurer la sécurité d'une randonnée ou effectuer le transport de détenus, cette unité offre une présence sécurisante sur notre territoire.

Escouade Moto

Créée en 2003, l'escouade moto est en fonction chaque année du 1^{er} mai au 31 octobre inclusivement, et comprend quatre motos de marque Harley Davidson. Cette équipe est principalement utilisée pour des opérations de sécurité routière, des escortes, du soutien à la patrouille régulière ainsi que pour les événements spéciaux. En effet, les membres à moto ont grandement contribué à chacune des célébrations et des festivités de l'année 2011.

Escouade des véhicules hors route (VHR)

L'escouade VHR est en fonction toute l'année et regroupe les patrouilles en VTT et en motoneige. Cette escouade a vu le jour en 2002, lors de la création du SPVL. Cette équipe sillonne plus de 225 kilomètres de sentiers situés sur le territoire de la ville de Lévis. L'escouade VHR peut être utilisée en soutien à la patrouille régulière lors d'opérations, d'événements spéciaux et de mesures d'urgence, comme une tempête de neige.

Pour l'année 2011, les patrouilles en motoneige ont débuté dès l'ouverture des sentiers et se sont déroulées pendant 69 jours, pour un total de 828 heures de patrouille, soit du 16 janvier au 26 mars 2011. Pendant cette période, l'équipe a parcouru 9 274 kilomètres sur les sentiers du territoire de la ville de Lévis. Elle a effectué plusieurs vérifications et plusieurs assistances. Elle a également émis 118 constats d'infraction ainsi que 89 avertissements. Quant à nos patrouilles en VTT, en 2011, elles ont été utilisées de façon plutôt sporadique et selon les besoins.

Patrouille à vélo

En fonction depuis l'été 2004 et ayant comme objectifs principaux la prévention et la sensibilisation sur les pistes cyclables et dans les parcs de la ville de Lévis, la patrouille à vélo s'est ajustée aux besoins liés à l'achalandage grandissant de nos magnifiques voies cyclables. Un horaire de travail adapté à l'achalandage a permis d'assurer une présence tous les jours, lorsque le temps le permet, bien sûr.

Ainsi, durant la saison estivale, quatre patrouilleurs réguliers et quatre patrouilleurs réservistes enfourchent leur vélo selon la rotation et sont assignés uniquement à la patrouille des pistes cyclables et des parcs situés à proximité de celles-ci. Le rôle et l'impact de la patrouille à vélo sont de plus en plus considérables pour le maintien de l'ordre et de la paix sur les voies cyclables. En effet, la beauté majestueuse qu'offre le Parcours des Anses attire de plus en plus de personnes de tous âges en vélo, en patins à roues alignées, à pied, à la course ou en poussette. La présence du SPVL permet d'assurer la sécurité des usagères et usagers afin que tous s'y sentent en sécurité.

En 2011, 784 heures en 64 jours ont été passées sur les pistes cyclables de notre territoire par notre équipe de patrouille à vélo, au cours desquelles elle a remis près de 150 constats d'infraction, procédé à près de 100 interpellations et répondu à près de 50 appels sur les pistes cyclables. Ainsi, la patrouille à vélo joue un rôle important pour le maintien de l'ordre et de l'application des lois en vigueur, que ce soit en portant une attention particulière aux attroupements de jeunes dans les parcs, qui se traduisent souvent par l'augmentation des méfaits de toutes sortes, ou par une importante sensibilisation au respect du nouveau règlement municipal sur les pistes cyclables. Elle a également contribué au succès des événements festifs de l'année 2011 par sa présence au cœur des événements.

En offrant un service à la clientèle

Offrir un service de qualité à la population et lui donner un milieu de vie sécuritaire en répondant à son insécurité constituent une priorité pour notre service de police. C'est pourquoi nous accordons une attention particulière aux demandes faites et aux problématiques soulevées par la population, qui nous sont transmises par notre site Internet et le Centre de service à la clientèle de la Ville.

Pour chaque demande reçue, nous en planifions le traitement et la réponse de manière à satisfaire aux attentes et aux besoins de la population de Lévis. Certaines demandes sont réglées en une action immédiate, alors que d'autres nécessitent la création d'une assignation de patrouille pendant un certain temps pour régler le problème. Tous les résultats et les interventions sont compilés de façon à savoir si le problème persiste ou se résorbe. Nos membres assurent un suivi auprès des citoyennes et citoyens afin de les informer de nos démarches et des résultats obtenus.

En 2011, plus de 2 825 déplacements policiers pour des assignations particulières de toutes sortes ont été effectués. Les diverses assignations de patrouille ont été modifiées et mises à jour 28 fois durant l'année 2011 pour nous assurer que notre travail policier était orienté vers les besoins de la population.

Escortes policières

Également, en réponse aux demandes des citoyennes et citoyens, 61 escortes policières ont été effectuées en 2011 afin d'assurer la sécurité des participantes et participants ainsi que de la population lors de 25 randonnées à vélo, 9 randonnées pédestres, 6 courses à pied, 8 parades et 13 autres escortes (transports hors normes et traverses de piétonnes et piétons lors d'activités spéciales).

Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements

Un des nombreux services que nous offrons à la population de Lévis est la vérification des antécédents judiciaires et des empêchements. Deux membres du SPVL répondent aux demandes des Lévisiennes et Lévisiens ayant besoin d'une vérification d'antécédents judiciaires et d'empêchements. Ces membres effectuent des vérifications dans les différentes banques de données afin de vérifier si un candidat donné répond aux critères demandés par son employeur ou son organisme (CPE, garderies, écoles publiques ou privées ainsi que les organismes communautaires et bénévoles de la Ville de Lévis).

Des recherches pour les certificats d'antécédents judiciaires ainsi que l'étape de «vérification des dossiers de la police locale» à l'égard des demandes de réhabilitation sont également effectuées. Enfin, ces membres du SPVL s'occupent de l'enregistrement des délinquants sexuels habitant sur le territoire de Lévis pour le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels. Pour plus de détails, voir l'annexe 4.2.

Pour réprimer la criminalité

Afin de réaliser notre mission de réprimer la criminalité, notre service de police peut compter sur du personnel hautement compétent et professionnel, qui a su, en 2011, se mobiliser pour solutionner de nombreux événements criminels. Voici, à cet effet, un rappel des dossiers les plus marquants de l'année 2011. Pour l'évolution des délits et des infractions en 2011, voir l'annexe 6.



Démantèlement d'un réseau de vol de cuivre

L'importante augmentation des prix du cuivre à l'échelle internationale a entraîné une augmentation fulgurante du nombre de vols de ce métal à la grandeur du Québec. Lévis n'a pas échappé à cette vague. En effet, une importante série de vols de cuivre a été résolue lors de l'arrestation des membres d'un réseau au début du mois de juin 2011. Cette arrestation a marqué la diminution de ce type de vols depuis.

Ce réseau se spécialisait dans le vol de cuivre en ciblant les entreprises situées dans les parcs industriels, les chantiers de construction, les installations électriques ainsi que les bâtisses municipales. Les coûts engendrés par les dommages étaient toujours plus importants que la valeur monétaire des vols.

La collecte de renseignements, le partenariat avec la Sûreté du Québec, la filature et la participation du secteur privé ont permis de procéder rapidement à l'arrestation des suspects et ainsi de mettre un terme au problème. Nous demeurons toutefois vigilants face à cette tendance criminelle en 2012 afin d'éviter qu'un nouveau réseau s'implante sur notre territoire.

Perquisition de stupéfiants

Encore cette année, nous avons saisi d'importantes quantités de stupéfiants et procédé à l'arrestation de nombreux individus impliqués dans le trafic. La lutte aux stupéfiants fait partie intégrante des activités de l'ensemble du service, que ce soit la patrouille, les enquêteurs, les policières et policiers en milieu scolaire ainsi que l'équipe de la prévention.

Fraudes

Bien que les fraudes par cartes bancaires soient en constante diminution en Amérique du Nord depuis les dernières années, elles demeurent tout de même une source de préoccupation pour notre service. En effet, différents réseaux, généralement en provenance de la région montréalaise, ont œuvré sur notre territoire en 2011. Les fraudes les plus répandues furent le clonage de cartes de crédit ainsi que le vol de cartes de débit et du numéro d'identification personnel (NIP). Les voleurs de cartes de débit ciblaient généralement les personnes âgées en les abordant dans les stationnements des centres commerciaux et obtenaient par la suite leur NIP en posant des questions d'ordre personnel. Il leur était alors possible d'effectuer des transactions à même les comptes bancaires des victimes.

La grande majorité des suspects ont été arrêtés grâce à la coopération entre les différents services de police et les partenaires privés. Bien que ces réseaux soient bien structurés, la collaboration entre les différents organismes chargés de l'application de la loi a permis de les démanteler rapidement. Notons également que la Division des affaires publiques a été sollicitée afin d'informer les personnes âgées de ce stratagème et de leur transmettre des conseils de prévention.



Le SPVL s'implique

En matière de sécurité publique

Assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens fait partie intégrante de notre mission. Particulièrement en 2011, notre service de police s'est activement impliqué auprès des jeunes, notamment par une présence en milieu scolaire aux niveaux primaire, secondaire et collégial. Nous nous sommes également investis dans le partage d'informations avec des partenaires importants en matière de sécurité publique.

Notre présence auprès des jeunes

Au quotidien dans les écoles secondaires

Puisque les jeunes sont les citoyennes et citoyens de demain, en tant que service de police, nous croyons qu'il est essentiel d'être à l'écoute de leurs besoins. C'est pourquoi, en 2011, nous avons poursuivi notre étroite collaboration avec les 11 établissements scolaires de niveau secondaire de notre territoire pour offrir un service adapté à leurs besoins. En effet, la présence quotidienne de quatre policières et policiers en milieu scolaire fait d'eux des ressources de première ligne pour intervenir en matière de violence, d'intimidation, de consommation de drogue, de vol et de diverses autres infractions.

Cette implication nous permet de travailler avec les intervenantes et les intervenants déjà en place et de créer un lien privilégié, autant avec le personnel de l'école qu'avec les élèves. Nos ressources policières participent également à différents comités impliquant les multiples intervenants des écoles desservies, toujours dans le but d'améliorer les services aux élèves. Cette proximité permet d'humaniser le rôle des policières et policiers, et donne aux élèves la possibilité de dénoncer plus rapidement toute situation problématique qu'ils pourraient vivre. De plus, la présence régulière de ces effectifs auprès des élèves nous permet de constater leur évolution et de nous adapter à leur réalité en constant changement.

En 2011, notre implication en milieu scolaire s'est étendue à diverses activités communautaires, sportives ou culturelles afin d'y maximiser l'efficacité de nos interventions.

Par des programmes de sensibilisation de la maternelle à la 5^e secondaire

En plus d'assurer une présence quotidienne dans les écoles secondaires, notre service de police présente différents programmes de sensibilisation dans les écoles sur des sujets actuels, comme la cyberintimidation, les gangs de rue, l'intimidation, comment naviguer de manière sécuritaire sur Internet et la consommation de drogues. En 2011, près de 200 présentations de ces programmes ont été faites auprès de 6 000 élèves de notre ville. Pour une description détaillée de la prestation des programmes, voir l'annexe 4.4.

Par des présentations et des formations au niveau collégial

En 2011, le SPVL s'est également impliqué auprès des collégiennes et collégiens. En effet, plusieurs de nos membres ont véhiculé leur passion pour leur métier afin d'enrichir la formation de futurs étudiantes et étudiants en techniques policières. Que ce soit en les accueillant lors d'un stage, en prononçant une conférence dans un de leurs cours, en partageant leur expertise avec l'auteur d'un manuel scolaire destiné aux apprentis policiers ou bien en enseignant en techniques policières: toutes ces actions démontrent l'engagement de nos membres envers la relève.

Un Noël exceptionnel au Centre jeunesse

Les jeunes hébergés en réadaptation au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches ont pu vivre la magie de Noël grâce à la première édition d'un *Noël exceptionnel*. Cet événement est né du désir des propriétaires de l'Institut Zone Unik de s'impliquer pour venir en aide à des jeunes de Lévis hébergés en Centre jeunesse. Devant la noblesse de la cause, notre service de police a décidé de s'impliquer dans le projet.

Ainsi, nous avons demandé au Centre jeunesse ce que les jeunes désiraient recevoir à Noël. Le souhait a été inscrit dans une boule de Noël et placé dans le sapin de l'Institut Zone Unik. Les gens étaient alors invités à réaliser le souhait d'un enfant en lui offrant le cadeau inscrit sur la boule.

Les citoyennes et citoyens qui ont participé à cet événement ont permis de mettre un sourire aux lèvres de 135 enfants, adolescentes et adolescents lévisiens vivant avec des problèmes de comportement, de santé mentale ou de toxicomanie. La grande distribution des cadeaux en compagnie du Père Noël a eu lieu le 19 décembre 2011, dans une ambiance des plus festives. Pour nous, ainsi que pour les gens de l'Institut Zone Unik et du Centre jeunesse, Noël 2011 fut exceptionnel et mémorable!



Notre partage d'informations avec des partenaires importants

Le partage d'informations policières occupe une place centrale dans la lutte contre la criminalité. Afin de nous assurer d'y jouer un rôle important, nous collaborons avec plusieurs partenaires en échangeant des informations policières ainsi que des moyens pour améliorer nos interventions. Notre partage d'informations avec des partenaires importants revêt différentes formes.

Premièrement, nous avons une ligne réservée à la population par laquelle les gens peuvent nous communiquer de l'information. En 2011, nous avons reçu 409 appels sur notre ligne Tel-lien. La majorité concernait des problèmes de circulation, de règlements municipaux ainsi que des activités inhabituelles dont les gens étaient témoins. Chacun de ces appels a été validé et versé au dossier pour enquête, le cas échéant. Ce partage d'informations nous a permis de solutionner plusieurs événements. Ce lien avec les citoyennes et citoyens est très important pour notre service de police.

Également, notre service de police s'implique activement auprès des acteurs ayant un rôle à jouer en matière de sécurité publique. En effet, nous participons à de nombreuses tables de concertation et comités où des enjeux de sécurité publique sont discutés avec des partenaires. Ces rencontres nous permettent d'établir des protocoles d'intervention en ce qui concerne certains problèmes de manière à améliorer nos interventions policières et à mieux répondre aux besoins des gens. Par exemple, en 2011, nous avons poursuivi notre implication pour améliorer nos pratiques en situation de violence conjugale et familiale, et en situation de crise suicidaire. Nous sommes également membres de plusieurs regroupements de partenaires qui travaillent ensemble autour des problèmes qui concernent les jeunes. Notamment, la table sociojudiciaire réunit tous les acteurs judiciaires impliqués auprès des jeunes pour travailler à améliorer les procédures. En 2011, notre service de police a contribué à l'écriture d'un guide sur la divulgation policière en centre jeunesse afin d'informer le personnel de ces établissements des situations pour lesquelles ils doivent communiquer avec un service de police.

Finalement, nous participons à de nombreuses tables de concertation portant sur les différentes formes de criminalité. Ces tables sont des lieux d'échanges entre, d'une part, les services de police et, d'autre part, les représentantes et représentants des entreprises privées. Ces échanges permettent de faire avancer plusieurs enquêtes, tout en nous gardant à jour sur les futures menaces qui pourront éventuellement toucher la population lévisienne. Ainsi, nous sommes à même de mettre en place des mesures préventives et d'être proactifs face à ces nouvelles tendances criminelles. Finalement, le partage de l'information à l'interne nous permet de cibler les secteurs et les individus susceptibles de représenter une menace pour la sécurité des Lévisiennes et des Lévisiens.

Information sur les comparutions

En 2011, nous avons mis en place un outil pour informer le personnel du bureau des enquêtes, les membres de la direction ainsi que les procureurs de la Couronne du palais de justice impliqués dans les dossiers de comparution. Cet envoi électronique contenant le nom des personnes détenues chez nous ainsi que la raison de leur détention permet à tous les acteurs impliqués dans ces dossiers d'en être informés et de s'y préparer adéquatement.

En matière de sécurité routière

Depuis les dernières années, notre service de police accorde une grande importance à la sécurité routière sur notre territoire. Nous sommes constamment sollicités pour augmenter le sentiment de sécurité de la population, surtout en ce qui a trait à la sécurité sur nos routes. En effet, nous devons nous adapter au développement économique, commercial et résidentiel lévisien en constant essor. La population, sans cesse grandissante, apporte également un nouveau visage à nos routes, qui sont de plus en plus achalandées. C'est pourquoi notre présence demeure d'autant plus nécessaire en matière de sécurité routière. Elle fournit un milieu de vie agréable et sécuritaire à nos citoyennes et citoyens.

Plus particulièrement, nos policières et policiers s'assurent quotidiennement que tous soient en sécurité sur nos routes. Lors de chacune des célébrations et festivités de l'année 2011, nous nous sommes fait un devoir de nous assurer que tous partageaient la voie publique en sécurité. Nous sommes fiers de pouvoir dire que, malgré le fait que le volume de circulation ait été plus important en 2011, principalement lié à l'achalandage et à la grande participation des gens aux célébrations, nos données démontrent des résultats en dessous de la moyenne des autres années en termes d'accidents. Nous pouvons donc dresser un bilan routier positif pour l'année 2011. Pour le bilan routier détaillé, voir annexe 5.

Également, nous participons au comité de circulation de la Ville de Lévis. Ce comité réalise une étude et fait des recommandations au comité exécutif sur tout sujet en matière de signalisation, de contrôle de la circulation, de sécurité routière et de stationnement, et sur tout autre sujet sur lequel une municipalité peut intervenir en vertu du Code de la sécurité routière (L.R.Q. c. C-24.2).

En 2011, notre service de police s'est particulièrement impliqué pour assurer la sécurité routière sur le territoire lévisien, notamment auprès des brigadières et brigadiers scolaires. Nous avons participé à des campagnes de sécurité routière et fait preuve d'innovation pour améliorer nos pratiques avec l'implantation d'une billetterie électronique.

Nos brigadières et brigadiers scolaires adultes et juniors

Le chemin à suivre pour se rendre à l'école et en revenir peut parfois représenter un défi pour les enfants du primaire et une source d'inquiétude pour leurs parents. D'abord, leur spontanéité et leur insouciance les rendent souvent vulnérables dans la circulation. Puis, certaines intersections peuvent s'avérer dangereuses pour eux, même en présence de signalisation routière.

C'est pour cette raison que notre service de police engage plus d'une soixantaine de brigadières et brigadiers adultes. Nous formons aussi les 300 brigadières et brigadiers juniors, répartis sur l'ensemble du territoire afin d'assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles primaires et dans les autobus scolaires.

Les adultes assurant le rôle de brigadier sont principalement des personnes retraitées, ou d'un certain âge, qui ont pour responsabilité d'assurer la sécurité des élèves aux intersections les plus achalandées. En 2011, nous avons procédé à l'évaluation et à l'analyse de toutes les intersections nécessitant un brigadier scolaire sur notre territoire. Des changements ont été apportés et d'autres sont à venir afin de mieux répondre à la réalité des besoins des écolières et écoliers en matière de sécurité routière.

Nos brigadières et brigadiers juniors sont des élèves de 5^e et 6^e année. Toutes et tous s'assurent que les élèves de leur école traversent les rues avoisinantes en toute sécurité. D'autres sont également présents à bord des autobus scolaires pour s'assurer que le transport se fait en toute sécurité. Encore cette année, nous avons montré à ces jeunes comment faire traverser les autres élèves de manière sécuritaire, à être vigilants, à s'adapter aux conditions météorologiques, à faire preuve de sérieux et de respect afin de pouvoir bien exercer leur rôle. Reconnaisant du travail qu'ils accomplissent pour la sécurité de leurs pairs tout au long de l'année scolaire, notre service de police ne manque pas de souligner leur dévouement et leur mérite de diverses façons.

Les campagnes de sécurité routière menées en 2011

À Lévis, il y a des limites

En 2011, nous avons poursuivi notre implication dans la campagne de sécurité routière *À Lévis, il y a des limites*. Débuté en 2009, le projet a été instauré à la suite de nombreuses plaintes en sécurité routière dans les différents secteurs résidentiels de notre territoire. L'objectif de cette grande opération vise à diminuer la vitesse, à faire observer la signalisation et à assurer une visibilité dans les secteurs résidentiels durant la période estivale. Pour ce faire, entre le 23 juin et le 28 août 2011, plusieurs opérations de surveillance routière ont été effectuées dans les secteurs résidentiels. Nos policières et policiers ont distribué près de 400 avertissements et plus de 1 000 constats d'infraction aux automobilistes récalcitrants.

À l'école, il y a aussi des limites

Dans la continuité de la campagne, *À Lévis, il y a des limites*, la campagne de sécurité routière *À l'école, il y a aussi des limites* s'est déroulée du 30 août 2011 au 21 septembre 2011, lors des entrées et sorties de classe. Des opérations ciblées se sont déroulées à l'égard de la vitesse dans les zones scolaires.

Pour notre organisation, il est très important d'être présents lors de la rentrée scolaire. Toutes les écoles primaires de Lévis ont été visitées par notre service afin de sensibiliser la population à la sécurité routière aux abords des écoles. L'objectif visé était de modifier le comportement des automobilistes et de rehausser le sentiment de sécurité de la population lévisienne. Nous avons distribué des dépliants afin de sensibiliser les usagères et usagers de la route, automobilistes, conductrices et conducteurs d'autobus scolaires, brigadières et brigadiers, et piétonnes et piétons au respect du Code de la sécurité routière près des zones scolaires. L'action visait également à assurer une surveillance accrue dans ces zones; surveillance au cours de laquelle des constats d'infraction ont été remis aux personnes récalcitrantes.

L'alcool au volant

À quelques semaines du bal de finissants, notre service de police a rencontré près de 1 300 élèves de 5^e secondaire afin de les sensibiliser aux méfaits d'une conduite avec les capacités affaiblies, en compagnie des étudiantes et étudiants du programme de Techniques policières du Campus Notre-Dame-de-Foy. Dans le contexte du programme de sensibilisation *Éduc-alcool*, en vigueur durant les mois d'avril et mai 2011, les élèves ont alors été informés des mythes reliés à l'absorption d'alcool, des options à la conduite ainsi que des conséquences légales prévues dans le Code criminel et le Code de la sécurité routière.

Notre service de police s'est aussi impliqué dans la campagne de sensibilisation *P.A.S. Alcool* en effectuant des opérations pour la conduite avec les facultés affaiblies. En 2011, près d'une dizaine de barrages routiers ont été tenus sur notre territoire, principalement durant la saison des Fêtes.

Implantation de la billetterie électronique : une innovation technologique

Dans le cadre de l'optimisation de nos pratiques, notre service de police, en collaboration avec la Cour municipale et le Service des technologies de l'information, a initié, à l'automne 2009, un projet visant à informatiser l'émission et la gestion du suivi des constats. Cet objectif a nécessité la création d'un comité de projet ayant comme mandat le déploiement d'un système fonctionnel en 2011. L'adaptation du logiciel à nos besoins spécifiques, l'aménagement des véhicules de patrouille, la formation du personnel, la révision des processus et façons de faire, et l'intégration au logiciel de la Cour municipale ont exigé une implication constante de tous les intervenantes et intervenants au cours de la dernière année. La mise en place d'un tel système a également nécessité une bonne gestion du changement, car les impacts organisationnels ont été importants pour notre service de police et la Cour municipale.

Ce projet a nécessité une organisation rigoureuse permettant d'atteindre, voire de dépasser les objectifs initiaux. Un taux d'émission de 96% a été atteint par l'intermédiaire de la billetterie électronique. Deux motocyclettes bénéficient également de ces mêmes fonctionnalités.

L'implication et la contribution de l'ensemble du personnel des trois directions ont permis la réussite du projet. Cette nouvelle technologie facilite le travail des membres de notre service. Elle permet notamment d'éliminer les recherches fastidieuses, puisque les informations relatives au Code de la sécurité routière et à trois règlements municipaux sont intégrées au système. De plus, l'informatisation des données a un impact majeur sur le traitement des dossiers à la Cour municipale. Cette nouvelle technologie est un outil qui facilite notre travail et nous permet d'être plus efficaces.



Le SPVL rayonne

L'année 2011 fut une année incomparable à plusieurs égards. En tant que Service de police de la Ville de Lévis, nous avons eu de nombreux défis à relever, ce que nous avons fait avec brio! En regardant l'année 2011, tous les membres de notre organisation peuvent être fiers d'avoir contribué, de près ou de loin, à cette année hors du commun. Ainsi, le travail de notre équipe au Service de police a contribué au rayonnement de la ville tout entière.

À l'échelle provinciale

Le programme PRES (Plan de réponse pour des établissements sécuritaires)

En 2011, la Sûreté du Québec a souligné, à l'occasion d'une rencontre réunissant des services de police des régions de Québec et Montréal, la qualité de notre travail effectué dans la mise en place d'exercices de «confinement barricadé» dans les écoles de notre territoire. Il s'agissait d'exercices au cours desquels nous avons montré à près de 10 000 élèves et au personnel des écoles primaires et secondaires à demeurer à l'intérieur si un individu armé entrait dans leur école. Le tout a été réalisé de manière rassurante et dans le calme. Nous avons également confectionné des cartables sur l'intervention lors d'une situation d'urgence dans les centres de la petite enfance.

La qualité de notre travail et l'innovation dont nous faisons preuve avec ces exercices nous ont amenés à devenir un modèle à suivre pour les autres services de police.

Hôte du séminaire Intersection

Les 31 mai et 1^{er} juin 2011 avait lieu le 18^e séminaire Intersection MSP sous le thème *Le citoyen au cœur de l'action policière*. Pour l'occasion, nous avons accueilli plus de 300 participantes et participants provenant de presque tous les services policiers municipaux du Québec, de la Sûreté du Québec, de la GRC, du ministère de la Sécurité publique et des milieux universitaires et communautaires.

Ce séminaire fut l'occasion de souligner les efforts de tous les acteurs qui travaillent à concrétiser et à promouvoir l'approche de police communautaire afin de rendre nos milieux de vie plus sécuritaires. Toutes nos interventions, conjuguées à celles de la communauté, des élus et des partenaires, nous permettent d'accomplir notre mission de sécurité publique. C'est par l'union des contributions individuelles que nous pourrions alimenter les réflexions et garantir l'avancement de la police communautaire et sa consolidation dans les divers milieux.

Encore cette année, le programme offrait des activités enrichissantes, des occasions d'échanges et, surtout, un partage de pratiques et de connaissances permettant l'avancement même du concept de police communautaire. Des ateliers diversifiés et reflétant les problématiques de société, touchant notamment aux thèmes de l'insécurité, d'Internet, des personnes âgées et des relations amoureuses chez les jeunes, ont été présentés aux participantes et participants.

Les commentaires sont unanimes : le séminaire de l'année 2011 tenu chez nous fut unique!

Un de nos membres reçoit le Cristal des Prix policiers

Lors du 13^e Gala des Prix policiers du Québec, plus de 300 invités se sont réunis pour rendre hommage au travail et au dévouement remarquables des policières et policiers du Québec. Le sergent Alain Gelly s'est vu décerner le Cristal des Prix policiers du Québec pour son engagement envers sa communauté et pour avoir été le digne ambassadeur de notre service de police.

Couverture de la centrale 9-1-1

Au fil des années, l'excellente réputation de notre centrale 9-1-1 s'est répandue à travers la province. En plus d'assurer la réponse aux appels 9-1-1 pour la ville de Lévis, la centrale dessert 49 municipalités regroupant près de 350 000 personnes. Ces villes font partie de 10 MRC ou regroupements « hors MRC » couvrant plusieurs régions du Québec, de Rivière-du-Loup à l'est jusqu'à Salaberry-de-Valleyfield à l'ouest, et de Saint-Marc-des-Carières au nord jusqu'à Stanstead au sud, sur la frontière américaine.

Pour toutes les municipalités desservies par notre centrale 9-1-1, les répartitrices et les répartiteurs répondent à trois grands types d'appels :

- appels de nature « ambulance », qui sont basculés à la centrale « santé » du territoire concerné;
- appels de nature « incendie », qui sont traités par notre centrale pour la quasi-totalité des villes desservies;
- appels de nature « police », qui sont soit traités par notre centrale ou basculés à la Sûreté du Québec, ou encore à la régie de police appropriée.



Les répartitrices et répartiteurs de Lévis:

- *veillent jour et nuit à la sécurité de près de 350 000 personnes;*
- *ont reçu en moyenne, en 2011, plus de 800 appels par jour;*
- *créent plus de 140 000 cartes d'appel par année;*
- *répartissent, jour et nuit, les appels de près de 50 services incendie différents;*
- *répartissent, jour et nuit, les appels de 7 services de police différents;*
- *transigent, jour et nuit, avec 49 municipalités différentes.*

En 2011, à notre connaissance, notre centrale 9-1-1 est la seule au Québec à répartir plus d'un service de police, avec sept organisations policières différentes, soit celles de Lévis, Saint-Georges, Sainte-Marie, Rivière-du-Loup, Bromont, Wendake et Abénakis. Dans tous ces services de police, sauf ceux de Wendake et des Abénakis, la carte d'appel informatique créée à la centrale est transmise aux ordinateurs des véhicules de patrouille. Le fait de desservir plusieurs services de police implique l'utilisation de plusieurs ondes radio distinctes et donc des communications distinctes qui surviennent fréquemment en même temps.

En plus des services incendie des villes desservies, notre centrale 9-1-1 intervient également dans la répartition ou l'assistance aux brigades de pompiers de quatre usines ou commerces, soit Ultramar, Emco, Lauralco et Gazoduc TQM.



À l'échelle internationale

Nos policiers à New York

Du 26 août au 5 septembre 2011, les 14^e Jeux mondiaux des policiers et pompiers se sont tenus à New York. Dans le contexte de cette édition, qui s'est déroulée sous les thèmes du souvenir, en mémoire des gens ayant perdu la vie le 11 septembre 2001, et de la gratitude,

pour remercier celles et ceux ayant soutenu New York après cette date, 23 membres de notre organisation nous ont fait honneur. Que ce soit dans une discipline en équipe ou individuelle, soulignons la persévérance, l'engagement et le dépassement de ceux et celles qui ont participé à cet événement.

Policrière en Afrique

L'Organisation internationale pour la migration (OMI) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont la chance de bénéficier de l'expertise de l'une de nos membres qui fait partie d'une équipe internationale d'experts. Cette équipe assiste la police judiciaire du Congo pour mener des enquêtes sur les criminels de guerre pour des crimes commis entre 1998 et 2006. Projet ambitieux auquel nous sommes fiers que l'une de nos membres participe.

Prix FRANCOPOL « Prévention de la cybercriminalité »

Le 12 octobre 2011, à l'occasion du 2^e Colloque international sur la cybercriminalité, notre service de police a reçu, en partenariat avec la Sûreté du Québec et les services de police des villes de Québec, Saint-Georges et Thetford Mines, le prix FRANCOPOL dans la catégorie « Prévention de la cybercriminalité » pour leur travail exceptionnel et leur innovation en matière de prévention de la cybercriminalité pour leur programme de prévention *Vous NET pas seul*.

Ce prix souligne la force et l'acharnement de cinq policières et policiers de cinq organisations différentes qui ont travaillé en partenariat afin de véhiculer un même et unique message de prévention auprès des jeunes et leurs parents. Avec le slogan « ENSEMBLE, prévenons le crime sur le NET », l'honneur qu'a reçu cette équipe rejaillit sur notre organisation.

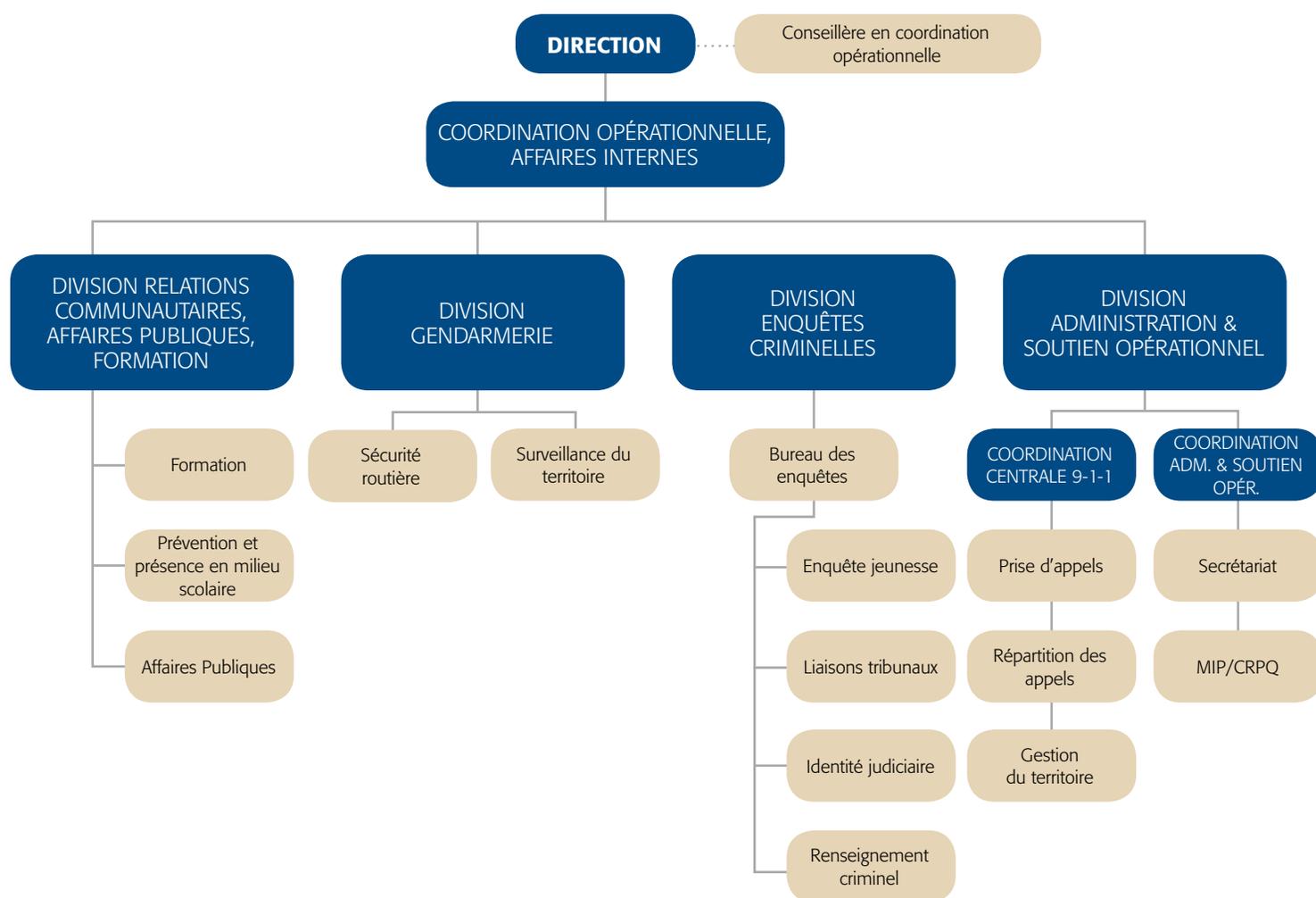


2011

Une année de célébrations

Annexes

1. Organigramme



2. Profil de notre personnel

2.1 Distribution des effectifs selon leur fonction

PERSONNEL POLICIER	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Directeur	1
Directeur adjoint	1
Inspecteur	3
Adjoint à l'inspecteur gendarmerie	1
Capitaine équipes rotatives	4
Capitaine aux enquêtes	1
Sergent aux opérations	8
Sergent aux relations communautaires et affaires publiques	1
Sergent à la sécurité routière	2
Sergente-détective principale	2
Sergent-détective	15
Agent enquêteur jeunesse	2
Agent à la patrouille	88
Agent à la sécurité routière	6
Agent à la liaison	2
Agent aux relations communautaires et affaires publiques	3
Agent de formation	1
Technicien en identité judiciaire	2
Agent de renseignement criminel	1
Agent à l'accueil	2
Agent temporaire	28
TOTAL DU PERSONNEL POLICIER	174
PERSONNEL CIVIL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Chef de service	1
Coordonnateur	2
Conseillère en coordination opérationnelle	1
Analyste en renseignement criminel	1
Superviseur MIP/CRPQ	1
Répartiteur principal	2
Secrétaire	14
Préposé MIP/CRPQ	4
Préposé aux télécommunications	22
Commis aux pièces à conviction et équipements	2
Brigadier scolaire	51
Temporaire répartition	10
TOTAL PERSONNEL CIVIL	111

2.2 Distribution de notre personnel permanent par années de service

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE D'EMPLOYÉS ¹
Moins de 6 années	31
6 à 10 années	34
11 à 15 années	30
16 à 20 années	55
21 à 25 années	24
26 années et plus	22

2.3 Formation suivie par nos membres en 2011

Dans un désir de maintenir la qualité de nos services offerts à la population, nous accordons une grande importance à la formation. En 2011, notre personnel a accumulé :

- 3 163 heures de formation à l'École nationale de police du Québec (ENPQ) pour des requalifications, du perfectionnement et du développement;
- 765 heures de formation universitaire;
- 5 124 heures de formation donnée à l'interne, dans nos locaux par des agentes et des agents multiplicateurs formés à l'ENPQ;
- 573 heures de formation diverses (colloques, séminaires, formation corporative).

3. Profil budgétaire

3.1 Budget et environnement

BUDGET ET ENVIRONNEMENT	2010	2011
Budget du Service de police	21 828 814 \$	22 489 535 \$
Budget de la Ville de Lévis	188 350 000 \$	201 700 000 \$
Budget du Service/budget de la Ville	12 %	11 %
Population	136 997 ²	137 394 ³
Coût du service par personne	159 \$	164 \$

Notre direction du Service de la police disposait en 2011 d'un budget d'opération de 22 489 535 \$, soit une augmentation de 660 721 \$ ou de 3 % du budget 2010.

1. Ce nombre exclut les brigadiers scolaires.

2. Source: Décret de population 2010, no 1334-2009, Gazette officielle du Québec, 21 décembre 2009

3. Source: Décret de population 2011, no 1069-2010, Gazette officielle du Québec, 8 décembre 2010

3.2 Nos dépenses

DÉPENSES	2010 (\$)	2011 (\$)	31 déc. 2011 (\$)
Rémunération du personnel	17 125 027	17 523 690	17 459 134
Cotisations de l'employeur	3 596 256	3 855 212	3 820 641
Transport et communication	106 020	102 512	89 274
Services professionnels	268 035	274 645	312 258
Location et achat d'équipements	592 283	592 283	470 867
Subventions	141 193	141 193	131 725
TOTAL DES DÉPENSES	21 828 814	22 489 535	22 283 899

L'écart entre le budget des dépenses 2011 et les résultats au 31 décembre 2011 s'explique par une récupération dans la masse salariale de l'ordre de 99 127\$ ainsi que par une économie de 106 509\$ au niveau des autres dépenses de fonctionnement.

3.3 Nos revenus

REVENUS	2010 (\$)	2011 (\$)	31 déc. 2011 (\$)
Revenus de la centrale 9-1-1	1 768 962	1 789 741	1 955 033
Vérifications d'antécédents judiciaires	60 000	89 000	83 741
Perception de frais divers	95 000	111 000	117 499
Revenus du contrôle d'animaux domestiques	240 000	243 750	243 925
Perception pour prêts de service	290 205	199 364	188 532
TOTAL DES REVENUS	2 454 167	2 432 855	2 588 730

L'écart entre le budget des revenus 2011 et les résultats au 31 décembre 2011 s'explique par des revenus de la centrale 9-1-1 supérieurs à la prévision budgétaire.

4. Statistiques opérationnelles

4.1 Nature des cartes d'appel relatives aux interventions policières en 2011

NATURE DES CARTES D'APPEL	NOMBRE DE CARTES D'APPEL
Assistance à une personne	11 972
Appel 9-1-1 non fondé, sans vocal	6 992
Alarme intrusion / vol	4 130
Accident matériel	2 758
Présence policière / Surveillance / Témoignage à la cour	1 688
Plainte du public / Bruit	1 343
Vol	1 326
Appel en rapport avec un animal	1 150
Assistance - service d'urgence (police, incendie, ambulance)	1 069
Circulation	953
Appel pour autre, Voirie / Hydro / Câble (Lévis)	942
Véhicule saisi / abandonné / retrouvé / remis	880
Accident / Délit de fuite	813
Appel pour Voirie / Hydro / Câble / Autre	683
Méfait	655
Accident avec blessé	572
Exécution de mandat	536
Chicane (famille, voisin, entre individus)	504
Alarme / Programme PAIR	449
Conduite capacité affaiblie / dangereuse / rage au volant	446
Personne suspecte / Rôdeur / Interpellée	442
Règlement municipal	424
Introduction par effraction	403
Objet perdu ou trouvé	352
Voies de fait	342
Intervention policière	325
Conseil à un citoyen / Affaire civile	310
Disparition / Fugue	289
Personne se rapportant (Liberté conditionnelle / Prise d'empreintes)	257
Drogue (Culture, Possession, Production, Trafic)	236
Bris probation / engagement	225
Personne en détresse / en crise / trouble santé mentale	215
Constatation de dommages	202
Demande d'escorte policière	201
Fraude / Fausse monnaie / Monnaie contrefaite	180
Tentative de suicide	166
Alarme bouton panique / détresse	161
Proférer des menaces	147
Personne retrouvée	128
Vol de véhicule	113
Autres	3 503
TOTAL	48 482

4.2 Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements

Types de vérifications	Nombres de vérifications
Commission scolaire des Navigateurs et écoles privées	768
Centres de la petite enfance (CPE) et garderies	1 518
Bénévoles	1 781
Demandes de vérification de casier judiciaire	880
Demandes de pardon	164
TOTAL	5 111

4.3 Bilan des constats d'infraction

Voici le bilan général des constats d'infractions émis en 2011

Catégories des constats d'infraction émis	Nombre de constats émis
Infractions liées à la circulation	20 319
Infractions liées au stationnement	6 542
Infractions liées au règlement - Paix et bon ordre (RV-2011-10-77)	1 180
TOTAL	28 041

Voici le bilan détaillé par catégorie pour les constats émis pour les infractions liées à la circulation et celles liées à la paix et au bon ordre :

Constats d'infraction relativement à la circulation	Nombre de constats émis
Immatriculation	176
Non porteur - Immatriculation	456
Non porteur - Assurance	1 095
Permis de conduire	140
Non porteur - permis de conduire	279
Cellulaire au volant	292
Silencieux non-conforme	485
Vitesse	11 044
Virage à droite sur feu rouge	42
Feux de circulation	665
Arrêt obligatoire	1 566
Port de la ceinture de sécurité	504
Dépassement d'un autobus scolaire	31
Autres	3 544
TOTAL CIRCULATION	20 319

Constats d'infraction relativement au règlement municipal - Paix et bon ordre (RV-2011-10-77)	Nombre de constats émis
Bruit	135
Injure à un policier	249
Consommer boisson alcoolique	44
Ivresse	174
Refus de quitter	28
Présence dans les parcs	109
Autres	441
TOTAL PAIX ET BON ORDRE	1 180

4.4 Programmes de sensibilisation présentés auprès des écoles, des aînés et des parents en 2011

Description de l'activité ou du programme	Nombre d'activités ou de présentations	Nombre de participants	Niveau scolaire ou autres
Visite du poste de police	7	153	Divers groupes
<i>T'es prévenu!</i>	21	599	1 ^{er} secondaire
<i>Urgence 9-1-1</i>	20	378	Maternelle
<i>Sans violence, on y gagne!</i>	30	971	6 ^e année
<i>MIMI, il faut sauver Duncan!</i>	28	790	2 ^e année
<i>Je choisis un bon gang!</i>	1	11	1 ^{er} à 5 ^e année
<i>Vous NET pas seul (Ados)</i>	44	1 477	1 ^{er} et 2 ^e sec.
<i>Vous NET pas seul (Parents)</i>	2	72	Parents
<i>CyberIntimidation</i>	49	1 537	6 ^e année
Programme pour les aînés	5	182	Aînés
Projet EVEREST	48	325	Sec. adaptation scolaire
PRES (Plan de réponse pour des établissements sécuritaires)	113	9 504	Écoles primaires et secondaires

5. Bilan routier

Nous sommes heureux de constater que malgré l'achalandage important sur nos routes dans le cadre des *Célébrations Lévis 2011*, le bilan routier demeure positif. En effet, nous notons qu'une très légère hausse par rapport à l'année 2010. C'est donc dire que les mesures de sécurité routière mises en place par notre service ont portées fruit.

Soulignons que les variations d'une année à l'autre en matière d'accident de la route, tant sur les chemins public que sur les chemins privés, sont très faibles. La moyenne pour les cinq dernières années le démontre bien, se situant à 3 968. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'un taux relativement bas. Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour expliquer ce taux, tel que les conditions météorologiques, la qualité de notre réseau routier et les différentes campagnes en matière de sécurité routière.

Accidents de la route	2007	2008	2009	2010	2011	Variation entre 2011 et 2010
Collision mortelle	7	5	4	5	4	- 20,00 %
Collision avec blessé	668	653	692	654	605	- 7,49 %
Collision dommage matériel +2 000 \$	1 757	1 725	1 735	1 364	1 424	4,40 %
Collision dommage matériel -2 000 \$	533	502	441	651	716	9,98 %
Collision mortelle hors chemin public	0	0	0	0	1	-
Collision avec blessé hors chemin public	6	5	7	0	2	-
Collision dommage matériel +2 000 \$ hors chemin public	224	216	255	182	155	- 14,83 %
Collision dommage matériel -2 000 \$ hors chemin public	168	172	174	247	279	12,96 %
Collision délit de fuite Code de la sécurité routière	724	748	732	722	673	- 6,79 %
Incendie d'un véhicule en mouvement	2	1	0	0	2	-
TOTAL	4 089	4 027	4 040	3 825	3 861	0,94 %

6. Évolution des délits et des infractions en 2011

Les statistiques de l'année 2011⁴, portant sur la criminalité déclarée à notre service de police, viennent confirmer la tendance à la baisse observée à la grandeur du territoire québécois. L'excellent travail de nos policières et policiers, tant sur le plan de la répression que de la prévention, nous permet d'anticiper des résultats tout aussi positifs en 2012. C'est avec un grand plaisir que nous notons une baisse de 19 % de la criminalité contre la personne. La baisse de 3,34 % de la criminalité contre les biens n'est peut-être pas aussi forte que celle de la criminalité contre la personne, mais il s'agit tout de même du plus bas taux observé lors des cinq dernières années. À ce chapitre, l'organisation entière y a contribué soit en informant la population, en enquêtant les dossiers pouvant mener à des arrestations et en patrouillant les secteurs plus vulnérables.

Catégories d'infractions au Code criminel et aux lois fédérales	2007	2008	2009	2010	2011	Variation entre 2011 et 2010
Crimes contre la personne	812	823	924	1 000	810	- 19,00 %
Crimes contre la propriété	3 177	2 913	2 823	2 848	2 753	- 3,34 %
Autres infractions au Code criminel	451	465	526	586	516	- 11,95 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCIDAS)	329	394	396	367	381	3,81 %
Autres lois fédérales	35	51	44	52	45	- 13,46 %
Délits criminels à la circulation	500	526	515	516	504	- 2,33 %
TOTAL	5 304	5 172	5 228	5 369	5 009	- 6,71 %

4. Les chiffres présentés peuvent différer avec ceux des rapports des années précédentes pour les raisons suivantes :

- Modifications aux dossiers des années antérieures à la suite des demandes des procureurs
- Les délais d'alimentation au module d'informations policières (MIP)
- Radiations d'événements

7. Statistiques des plaintes en déontologie policière (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011)

PLAINTES REÇUES		NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE DE POLICIERS
Nombre de plaintes		27	42
DÉCISIONS PRISES À LA RÉCEPTION DES PLAINTES			
Enquête		1	3
Conciliation		5	9
Refus d'enquêter		19	27
Désistement		0	0
TRAITEMENTS DES DOSSIERS EN CONCILIATION OBLIGATOIRE			
Conciliation obligatoire		5	0
Mettre fin à la conciliation		0	1
Conciliation réussie		0	2
Échec de la conciliation		0	1
Désistement		0	0
TRAITEMENT DES DOSSIERS EN ENQUÊTE			
Enquête décrétée à la réception de la plainte et suite à une mettre fin ou échec de la conciliation.	Sans enquête criminelle	2	0
	Avec enquête criminelle	0	2
Enquête en cours ou en cours de complément		1	0
Rapport d'enquête ou de complément soumis (attente de décision)		1	2
Mettre fin à l'enquête		0	0
Rejet de la plainte après l'enquête		0	0
Offre de conciliation facultative		0	0
Citation devant la Comité de déontologie policière		0	0
Désistement		0	0

DIRECTION DU SERVICE DE LA POLICE

1035, chemin du Sault, Saint-Romuald
Tél.: 418 835-8255 Téléc.: 418 839-1422



www.ville.levis.qc.ca